

IMPORTANT

A l'attention de tous les parents d'élèves

A compter de la rentrée scolaire 2018 2019,
le lycée enverra aux parents **par courriels uniquement** :
-les absences et retards
-les bulletins trimestriels de leurs enfants.

Pour cela, il faut que chaque parent ou responsable légal indique, dans le dossier d'inscription,
une adresse mail fiable et consultée régulièrement.

Dans l'hypothèse où vous ne disposeriez pas d'une adresse mail, merci de vous signaler auprès du secrétariat de direction. Dans ce cas, le lycée continuera à vous transmettre ces documents par courrier.

De plus, l'académie de Lille génère pour tous les parents (et élèves) un **compte internet académique qui reste pérenne et actif** tant que l'élève est inscrit dans un établissement scolaire public de l'académie.

Les élèves et les parents qui utilisaient déjà l'ENT l'an dernier conservent leur identifiant et leur mot de passe (une procédure de récupération des mots de passe oubliés existe sur le site).

Pour les nouveaux élèves de l'académie (et leurs parents), les comptes sont automatiquement créés et, quelques semaines après chaque rentrée, le lycée communique une identification temporaire pour le compte des parents et le compte des élèves.

Les nouveaux doivent alors se connecter sur le serveur académique "[Scolarité Services](#)" pour changer le mot de passe temporaire et valider une adresse mail associée à ce compte.

Ce compte permet d'avoir accès à l'[Espace Numérique de Travail](#) de l'établissement. Il permet aux parents et aux élèves :

- ✓ de recevoir des informations de la part de l'établissement, même hors connexion.
- ✓ de communiquer avec les professeurs, la vie scolaire (CPE, assistants d'éducation) ou l'administration.
- ✓ d'avoir accès au cahier de texte,
- ✓ de consulter l'emploi du temps (réactualisé 3 fois par jour),

A partir de l'ENT, on peut accéder à la suite logicielle **PRONOTE** par un lien dans le menu à gauche, rubrique « Scolarité ». Cette suite logicielle permet d'accéder :

- à l'emploi du temps en temps réel
- aux absences et retards
- aux relevés de notes et aux bulletins de votre enfant.

Notification des identifiants élèves:

Les élèves qui ont été notifiés l'an dernier mais qui n'ont pas utilisé l'ENT depuis plusieurs mois conservent également le même identifiant et le même mot de passe. En cas de perte ou d'oubli, ils doivent se rapprocher de leur professeur principal qui centralisera les demandes de nouveau mot de passe.

Les codes d'accès à l'ENT pour les élèves à qui ce service n'a jamais été proposé sont transmis aux professeurs principaux qui les donneront aux élèves au plus vite.

Notification des identifiants responsables légaux:

Les responsables légaux sont notifiés sur le mail communiqué à l'inscription. Merci de bien vérifier dans les SPAM car ces mails sont souvent redirigés vers la corbeille !